

# COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Commission du 16 octobre 2017

**Présents** : Mme GOUPILLON, MM. BALTHAM, GOUPILLON, LOUVEL.

**Excusés** : Mmes BEAUBIAT, BOIVIN, MM. BERC, BOIVIN, DUTACQ, LE BOURDELLES, NOYELLE, VIMONT.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

**RAPPEL à tous les dirigeants de clubs, les courriers adressés à la cion ou au District doivent l'être par la messagerie officielle du club. En cas contraire, la Cion ne peut donner suite à vos questions.**

## RENTREE DU FOOT

### Journées d'Accueil

Le mois de septembre est terminé et vos journées d'accueil effectuées. Merci à ceux qui ne l'auraient pas encore fait de nous envoyer les fiches bilans.

Pour connaître la liste des clubs qui n'ont pas encore retourné leur fiche bilan : [Cliquez ici](#)

## PLATEAUX U6-U7

### Inscriptions

La campagne d'inscription pour la 2ème phase (plateaux des 25/11 et 09/12 ) est désormais ouverte. Le lien d'inscription a été envoyé à chaque responsable de catégorie déclaré avec copie au club et sera disponible jusqu'au dimanche 22 octobre.

## PLATEAUX U8-U9

### Inscriptions

La campagne d'inscription pour la 2ème phase (plateaux des 18/11, 02/12 et 16/12 ) est désormais close. Pour consulter la liste des inscrits : [cliquez ici](#).

## CATEGORIE U10-U11

### Challenge Plateaux

La Commission vous informe que les inscriptions pour les plateaux U10-U11 sont désormais ouverte. A savoir que cette année, il existe :

- **Challenge U11** : 1 engagement maximum par club (avec finalité régionale). L'engagement vaut pour les 4 dates de la saison.
- **Challenge U10** : 1 engagement maximum par club (sans finalité régionale). L'engagement vaut pour les 4 dates de la saison.
- **Challenge DYF U10/U11** : Engagement libre, dans la mesure du nombre d'équipes inscrites en Critériums Départementaux. (pas de finalité régionale). Engagement date par date - 1ère date : 18 novembre

Pour vous inscrire à l'un ou plusieurs de ses challenges, merci de compléter le formulaire en ligne en [cliquant ici](#).

## CRITERIUM ESPOIR U12-U13

### Rassemblements

La Commission a procédé à l'élaboration des plateaux U12 & U13 de ce samedi.

Pour consulter la répartition des équipes : [Cliquez ici](#)

L'horaire par défaut de ces plateaux est 16h00.

Un mail vous sera envoyé dans le courant de semaine afin de vous communiquer les détails d'organisation.

### Convocations

#### U12

La Commission, au vu des infractions relevées, a décidé de convoquer les clubs suivants, en présence du Président ou de son représentant, ainsi que l'éducateur U12 déclaré par le club :

#### Poule B : CHANTELOUP

Lundi 23 octobre à 18h30 au siège du District.

#### Poule C : CARRIERES SUR SEINE

Lundi 23 octobre à 18h45 au siège du District.

#### Poule A : PECQ US

Lundi 23 octobre à 19h00 au siège du District.

**Merci aux clubs de confirmer la présence des représentants du club.**

### Courriers

#### U13 poule D

#### 53989 : FONTENAY FLEURY AS 1 / VELIZY ASC 1

Demande du club de VELIZY pour jouer cette rencontre le 18/10 à 18h30.

**La Cion accorde exceptionnellement ce changement, sous réserve de l'accord écrit de FONTENAY LE FLEURY AS.**

#### U13 poule du 23/09/17

#### 53993 : FONTENAY LE FLEURY AS 11 / NEAUPHLE RC 1

Le club de NEAUPHLE, ayant vu un rappel de feuille de jonglerie sur la rencontre, nous informe de son score de jonglerie.

**La Cion prend note et décide de vous attribuer le point de bonus sur la rencontre. L'amende infligée pour non envoi de feuille de jonglerie reste imputée à FONTENAY.**

### Festival Foot

#### FFU13 103 du 07/10/17 : MUREAUX OFC / ULMR / ST ARNOULT

La Commission demande des explications aux 3 clubs présents sur la réalisation ou non de l'épreuve de jonglerie avant les rencontres et sur les conditions de départage des équipes.

## DECISIONS ADMINISTRATIVES FA

Décisions du 16 octobre 2017

## FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

### U12

#### Rencontres du 16/09/17

Amende après 2 rappels au club d'accueil : 10€

Aucun point de bonus attribué

F : 54108 : HOUDANAISE REGION FC 11 / ROSNY CSM 11

#### Rencontres du 23/09/17

Amende après 2 rappels au club d'accueil : 10€

Point de bonus attribué au club visiteur, vainqueur de l'épreuve

A : 54036 ULMR 11 / PLAISIROIS FO 11

B : 54053 : CARRIERES GRESILLONS AS 11 / ST GERMAIN FC 11

#### Rencontres du 07/10/17

1er rappel

B : 54059 : ST GERMAIN FC 11 / VILLENNES ORG. FC 11

E : 54103 : VOISINS FC 11 / VIROFLAY USM 11

E : 54104 : NEAUPHLE RC 11 / RAMBOUILLET FC 11

## U13

### Rencontres du 23/09/17

2ème rappel avant amende et perte de l'épreuve de jonglerie aux 2 clubs

A : 53948 : MANTOIS 78 FC 2 / ROSNY CSM 1

**Amende après 2 rappels au club d'accueil : 10€**

**Point de bonus attribué au club visiteur, vainqueur de l'épreuve**

B : 53962 : CHANTELOUP US 1 / HOUILLES AC 2

D : 53993 : FONTENAY LE FLEURY AS 11 / NEAUPHLE RC 1

F : 54021 : ULMR 1 / CARRIERES SUR SEINE US 1

### Rencontres du 30/09/17

2ème rappel avant amende et perte de l'épreuve de jonglerie aux 2 clubs

C : 53981 : ST GERMAIN FC 1 / GUYANCOURT ES 2

### Rencontres du 07/10/17

1er rappel

C : 53984 : ST GERMAIN FC 1 / VERSAILLES 78 FC 2

E : 54013 : VOISINS FC 1 / VIROFLAY USM 1

## ANOMALIES FEUILLES DE MATCHES

### *Critérium Espoir*

La Commission rappelant que la réglementation de l'épreuve de jonglerie a été présentée et expliquée lors de la réunion de début de saison, qu'elle figure au verso de toutes les feuilles de jongleries fournies aux clubs, décide après réception des explications fournies par certains des clubs concernés (que nous remercions), que toute épreuve de jonglerie réalisée et qui ne respecterait pas le règlement sera annulée.

## U12

Epreuves de jonglerie non réglementaires. La Commission considère que l'épreuve de jonglerie est à réaliser en binôme par les clubs présents, les éducateurs devant vérifier la bonne réalisation de l'épreuve de jonglerie de l'équipe adverse.

Par conséquent, la Commission décide l'annulation complète des points des bonus attribués sur les rencontres ci-dessous, pour toutes les équipes.

### Rencontres du 16/09/17

Poule C : 54063 : CARRIERES S/S US 11 / CHATOU AS 11

Poule C : 54064 : SARTROUVILLE FC 11 / CONFLANS FC 11

Poule C : 54065 : VERSAILLES 78 FC 11 / HOUILLES AC 11

Poule F : 54110 : AUBERGENVILLE FC 1 / VERNEUIL ENT. 1

### Rencontres du 23/09/17

Poule C : 54066 VERSAILLES 78 FC 11 / CARRIERES SUR SEINE

### Rencontres du 30/09/17

Poule B : 54055 : VILLENES 11 / CARRIERES GRE AS 11

Poule E : 54099 : MAUREPAS AS 11 / VOISINS FC 11

## U13

### Rencontres du 23/09/17

Poule A : 53944 : MANTOIS 78 FC 2 / PECQ US 1

Poule A : 53945 : AUBERGENVILLE FC 1 / POISSY AS 2

Poule D : 53990 : ELANCOURT OSC 1 / MONTIGNY LE BX AS 1

1er rappel

### Rencontres du 07/10/17

### B : 54043 : PSG FC 11 / CHANTELOUP US 11

CHANTELOUP : 12 scores de jonglerie pour 11 joueurs inscrits sur la feuille de match. La Cion vous demande des explications.

### 54117 : HOUDANAISE REGION FC 11 / YVELINES US 11

YVELINES US : 10 scores de jonglerie pour 11 joueurs inscrits sur la feuille de match. La Cion vous demande des explications.

## FEUILLES INTERCLUBS MANQUANTES

### U10 À U13

Amende après 2 rappels aux 2 clubs : 10€

(Annexe 2 RS DYF)

### Interclubs du 23/09/17

MONTESSON US / BOUGIVAL FOOT

MAULOISE / COIGNIERES FC

ETANG ST NOM / CELLOIS CS

ECQUEVILLY / ST MARTIN FC / MANTES LA VILLE FC

## FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

### U7

1er rappel

### Plateaux du 14/10

870 101 : PORCHEVILLE FC

870 104 : CROISSY US

870 106 : BOUGIVAL FOOT

870 111 : BAILLY NOISY SFC

### U9

2ème rappel avant amende

### Plateaux du 30/09

### Espérance (fiche équipe)

103 : VALLEE 78 FC & VERSAILLES 78 FC

104 : MONTIGNY LE BX AS

105 : PLAISIROIS FO

### Classiques

870 103 : PORCHEVILLE FC

## U11

2ème rappel avant amende

### Plateaux du 30/09

002 : LIMAY

009 : MAGANVILLE

010 : MAULOISE

018 : ACHERES

025 : LE PECQ

028 : CROISSY

030 : CARRIERES GRESILLONS

032 : BAILLY NOISY

037 : P.L.M. CONFLANS

043 : BOIS D'ARCY

045 : TRAPPES

047 : MAGNY 78

048 : VELIZY

052 : CERNAY BONNELLES

054 : COIGNIERES

058 : TRAPPES

066 : GARGENVILLE STADE

067 : HOUDANAISE REGION

068 : YVELINES US

070 : HOUILLES SO

072 : 17 TOURNANTS

1er rappel

### Plateaux du 07/10

101 : MANTOIS

104 : MANTOIS

105 : BREVAL LONGNES

107 : ROSNY

108 : PORCHEVILLE

110 : MUREAUX

111 : MANTOIS

117 : PSG

123 : CONFLANS FC

125 : LE PECQ

130 : CARRIERES S/ SEINE

132 : FOURQUEUX

135 : MARLY

136 : LE PECQ

138 : CARRIERES S/ SEINE

139 : HOUILLES AC

140 : GUYANCOURT

141 : BAILLY NOISY

143 : GUYANCOURT

147 : PLAISIROIS

155 : BOIS D'ARCY

156 : TRAPPES

157 : VOISINS

159 : PLAISIROIS

162 : MONTIGNY

168 : MUREAUX

171 : CROISSY

172 : ST ARNOULT

## U13

### 2ème rappel avant amende Plateaux du 30/09

001 : ETANG LA VILLE  
004 : LIMAY  
005 : PORCHEVILLE  
013 : ACHERES  
015 : CONFLANS FC  
017 : CONFLANS P.L.M.  
025 : LE PECQ  
026 : CROISSY  
027 : U.M.L.R.  
030 : TRAPPES  
039 : ESSARTS LE ROI  
045 : ISSOU

### 1er rappel Plateaux Festival Foot du 07/10

FFU13 : 105 : MONTESSON US  
FFU13 : 110 : MANTOIS 78 FC  
FFU13 : 112 : BOIS D'ARCY AS  
FFU13 : 118 : HOUILLES AC

## ABSENCE EXCUSEE A PLATEAU

### U7

Plateaux du 7 octobre  
Amende : 5€ par équipe  
Annexe 2 RS DYF

A ELANCOURT OSC : GUYANCOURT ES (4 équipes)

## ABSENCE NON EXCUSEE A PLATEAU

### U7

Plateaux du 7 octobre  
Amende : 15€ par équipe  
Annexe 2 RS DYF

AU CHESNAY 78 FC : JOUY EN JOSAS AS (1 équipe)  
A LIMAY ALJ 1 : LIMAY ALJ 1 (1 équipe) & MAISONS LAFFITTE FC  
(3 équipes)  
A HOUILLES SO : CARRIERES S/S US (1 équipe)  
A ROSNY CSM : LIMAY ALJ 2 (4 équipes)  
A JUZIERS FC : LIMAY ALJ 3 (2 équipes)

### U9

Plateaux du 30 septembre  
Amende : 15€ par équipe  
Annexe 2 RS DYF

### Erratum

Classique 111 à BONNIERES : VERNOLITAIN STADE (1 équipe) et  
non BEYNES FC